



AVANTAGES

- Ne contient aucun composé CMR et solvants toxiques.
- S'utilise à froid sur tous les supports : bois, métaux, ciment et sur la majorité des types de peinture.
- Un produit de professionnel à la disposition de tous. Sans action nocive sur les métaux et le bois.
- Utilisable sur surfaces verticales. Peut être rincé à l'eau ou au nettoyeur haute pression.

DEFINITION

Décapant industriel exempt de composé CMR.
Produit destiné au décapage des peintures industrielles particulièrement résistantes.
Spécialement formulé pour décaper les cuves, sols, matériels divers et outillages.

MODE D'EMPLOI

Appliquer le produit uniformément sur les surfaces à décaper dans un endroit aéré.
Laisser agir jusqu'à l'apparition de cloques (de 3 à 120 minutes selon le type de peinture).
Nettoyer les parties décapées à la spatule.
Le décapage en plusieurs fois peut-être nécessaire sur les vernis et les vieilles peintures.
Une utilisation en immersion est conseillée pour les peintures résistantes.
Rincer à l'eau ou au nettoyeur haute pression pour décoller les résidus de peinture non détachés.

CARACTERISTIQUES

Aspect : liquide
Couleur : incolore à jaune pâle
Densité à 20°C : 0.99
Consommation moyenne : 6 à 8 m² / litre

DOMAINE D'APPLICATION

Décapage de toutes les surfaces peintes ou vernies.

S'utilise également pour l'élimination des résidus de plastique, joints silicone et pigments qui s'accumulent dans les moules d'injection plastique.
Décapage des graffitis.

Utilisable sur les carrelages, béton, bois, métaux, verre, pierre, brique, marbre...

Nouvelle formule qui répond aux nouvelles exigences réglementaires, le temps d'action est plus long qu'avec les décapants chlorés.

EMBALLAGE

Fût 200 l	réf.26642U2	x1
Tonnelet 20 l	réf.26642O1	x1
Jerrican 5 l	réf.26642J1	x4
Bidon 1 l	réf.26642I2	x6

FT6642 / Indice 10 – 29/03/2019

ORAPI® ne peut pas avoir connaissance de toutes les applications dans lesquelles sont utilisés ses produits et des conditions de leur emploi. ORAPI® n'assume aucune responsabilité quant : à la convenance de ses produits pour une utilisation donnée ou dans un but particulier, aux méthodes d'application sur lesquelles il n'a aucun contrôle. Les informations contenues dans la présente fiche technique ne doivent en aucun cas se substituer aux essais préliminaires qu'il est indispensable d'effectuer pour vérifier l'adéquation du produit à chaque application envisagée. L'utilisateur du produit décrit dans la présente fiche technique reste seul responsable de toutes les mesures qui s'imposent pour protéger les personnes et les biens contre tous risques pouvant résulter de la mise en œuvre et/ou de l'utilisation de ce produit. En conséquence, ORAPI® dénie toutes garanties implicites ou explicites, y compris les garanties liées à l'aptitude à la vente ou d'adéquation à un besoin particulier, résultant de la vente ou de l'utilisation de ses produits. ORAPI® dénie notamment toutes poursuites pour des dommages incidents ou conséquents quels qu'ils soient, y compris les pertes financières d'exploitation.